

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/06/2025 - 3769 - 2004 B 00389 - 409 575 586 - 4 D SERVICES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 4D SERVICESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 56 avenue Roger Salengro 62051 ST LAURENT BLANGYDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 9 5 7 5 5 8 6 0 0 0 2 2Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/09/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	9 520
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	
		AR	AS	
		AT	AU	
		AV	AW	
		AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
		CU		
		BB	BC	
		BD	BE	
		BF	BG	
		BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	7 160
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	13 059
		BZ	CA	6 025
	DIVERS	CB	CC	
		CD	CE	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	188
		CJ	CK	67 278
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	76 798
			1A	9 520
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilitations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 4D SERVICES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 4 000)			DA	4 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	400	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	7 324	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	571	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	12 295	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	54 186	
	Dettes fiscales et sociales			DY	795	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	54 982		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	67 278		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	54 982
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme

1
2024

ETATS FINANCIERS

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 4D SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 67 278 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 571 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 MOIS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 520			9 520
Immobilisations incorporelles	9 520			9 520
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	9 520			9 520



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 520			9 520
Immobilisations incorporelles	9 520			9 520
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	9 520			9 520



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 273 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
--	-----------------	------------------------------	-----------------------------

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

13 060

13 060

Autres

6 026

6 026

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

188

188

Total

19 273

19 273

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
--	---------

Total



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 8,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 54 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 187	54 187		
Dettes fiscales et sociales	796	796		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	54 982	54 982		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FNS FACTURES NON PARVENUES	39 321
CFE A PAYER	605
Total	39 926



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATES D AVANCE	188		
Total	188		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2024
FRANCE	146 792
TOTAL	146 792

Société à Responsabilité Limitée
4 D SERVICE
Capital social : 4 000 €
Inscrit au RCS d'ARRAS : N° B 409575586
Siège social : 56, Avenue Roger Salengro
62223 ST LAURENT BLANGY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DU 21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-trois et le treize Mars à Saint Laurent Blangy,

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire du Nord
Association Loi de 1901
Siège social : Maison des Eleveurs- 2 ter rue de l'Epau – ZAC 6- 59230 SARS
ET ROSIERES
Représentée par Monsieur Dominique MACKE,
En sa qualité de Président
Propriétaire de la totalité des 50 parts sociales de 80 € composant le capital
social de la SARL 4D SERVICE

Associé unique de ladite société.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Madame Laurence PLANCKE et Monsieur Vincent FOURNIER, gérants non associés.
- Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés le 22 février 2025, soit dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le 30/09/2024.
- Le rapport spécial établi par Madame Laurence PLANCKE et Monsieur Vincent FOURNIER, gérants non associés, relate les conventions visées à l'article L 223.19 du Code du Commerce qui sont intervenus au cours de l'exercice écoulé.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024.
- L'affectation du résultat de cet exercice.
- La constatation des conventions visées l'article L 223-19 du code du commerce.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30/09/2024 les approuvent tels qu'il lui a été présentés.

En conséquence, il donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice d'un montant de cinq cent soixante et onze euros et quarante-huit centimes (571.48 €) de la manière suivante :

- Affectation au poste « Autres réserves » : 571.48 €.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividende au titre des 3 précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION

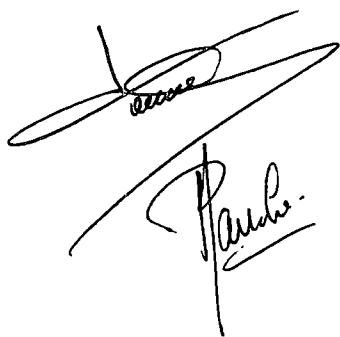
L'associé unique, prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

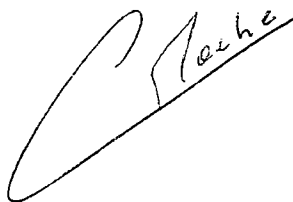
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture a été signé par le gérant et l'associé unique.

Fait à ST LAURENT BLANGY,
Le 21 mars 2025

Les gérants,



L'ASSOCIE UNIQUE



**Société à Responsabilité Limitée
4 D SERVICE
Capital social : 4 000 €
Inscrit au RCS d'ARRAS : N° B 409575586
Siège social : 56, Avenue Roger Salengro
62223 ST LAURENT BLANGY**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024**

Cher Associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2024 ainsi que les comptes annuels dudit exercice à votre approbation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes annuels de notre société qui vous sont présentés sont tenus selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 146 792 €, constitué de ventes de marchandises à hauteur de 136 668 € et de prestations de services 10 123 €.

Nos produits d'exploitation se sont élevés à 146 792 €

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 146 030 €.

Compte tenu de la structure de notre activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de marchandises :	127 314 €
- Variation de stock (marchandises) :	362 €
- Autres achats et charges externes :	17 551 €
- Impôts taxes et versements assimilés :	802 €
-	

Notre résultat d'exploitation se solde donc par un bénéfice de 761 €.

Après l'impôt sur les sociétés pour 190 €, notre résultat net se solde par un bénéfice de 571 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 571.48 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Affectation au poste « Autres réserves » : 571.48 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée sur les 3 derniers exercices.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

Fait à ST LAURENT BLANGY
Le 21 Mars 2025
Le Gérant,

